



CORPORATION DE GESTION ET DE DÉVELOPPEMENT  
DE LA PÊCHE SPORTIVE AU LAC SAINT-PIERRE

## Communiqué

Pour diffusion immédiate

### Des changements aux autorisations de pêcher à partir du 1<sup>er</sup> avril 2021

**Berthierville, le 23 avril 2021**, l'AFC du lac Saint-Pierre a apporté des changements aux modalités de pêche au lac Saint-Pierre, lesquelles sont effectives depuis le 1<sup>er</sup> avril 2021.

Dans un souci d'être plus équitable, les pêcheurs à gué seront dorénavant assujettis aux mêmes conditions que les pêcheurs en embarcation. Ils devront donc se procurer une autorisation de pêcher pour pratiquer ce sport sur le territoire de l'AFC du lac Saint-Pierre.

Dans le but de favoriser la relève, les jeunes de moins de 18 ans, qui pêchent sans être accompagnés d'un parent, bénéficieront maintenant de la gratuité de leur autorisation de pêcher. Bien qu'elle soit gratuite, les jeunes doivent quand même se procurer leur autorisation de pêcher, soit chez un dépositaire ou communiquez avec le bureau de l'AFC et présenter une preuve de leur âge. À noter que les jeunes de moins de 18 ans n'ont toujours pas besoin d'une autorisation de pêcher s'ils sont accompagnés d'un parent ou d'un grand-parent qui, lui, la possède. Ils peuvent aussi utiliser l'autorisation de pêcher de leur parent sans leur présence.

Il nous fait plaisir de vous informer que l'AFC du lac Saint-Pierre a commencé à travailler à la restauration d'habitats du poisson grâce à l'ajout à son équipe d'une directrice générale, d'un technicien de la faune et d'un biologiste. Les activités de promotion de la pêche, de sensibilisation et d'éducation se poursuivront également cette année.

Comme par le passé, des patrouilles seront réalisées par les assistants à la protection de la faune afin de renseigner les pêcheurs et réduire certaines formes de braconnage encore présentes, malheureusement, sur notre territoire.

La nouvelle grille tarifaire des autorisations de pêcher est la suivante (valable pour les autorisations individuelle ou familiale) :

Annuelle : du 01-04-2021 au 31-03-2022	35\$
Saison été : du 01-04-2021 au 31-10-2021	20\$
Saison hiver : du 20-12-2021 au 31-03-2022	20\$
Pêche journalière	5\$
Pêche 7 jours consécutifs	12\$

L'AFC vous souhaite une très belle saison de pêche!

- 30-

#### Source :

Mme Sandra Blais  
Adjointe administrative  
Aire faunique communautaire du lac Saint-Pierre  
info@afclacst-pierre.org  
Tél. : 450 836-2413  
<http://afclacst-pierre.org/>  
**Suivez-nous sur Facebook**  
<https://www.facebook.com/afcdulacsaintpierre/>